

Paris, le 15 mai 2012

Communiqué de presse

## **72% des salariés équipés d'un smartphone en profitent pour travailler avec sur leur temps personnel, selon une étude IDC pour Bouygues Telecom Entreprises réalisée au premier semestre 2012**

- **51% des salariés utilisent leur smartphone personnel à des fins professionnelles**
- **61% des salariés équipés de smartphones « télétravaillent » alors que le télétravail officiel est de 9%**

Bouygues Telecom Entreprises et IDC présentent les résultats de la deuxième édition de ***l'Observatoire de l'informatique et des télécoms au service des nouvelles organisations du travail\**** (livre blanc disponible auprès du service de presse de Bouygues Telecom).

D'après IDC<sup>1</sup>, près de 30 millions d'équipements mobiles intelligents seront vendus en 2012 en France: 18,9 millions de smartphones, 7,1 millions de PC portables et 2,5 millions de tablettes. Il existe cependant un décalage entre un marché grand public en plein essor, et le monde de l'entreprise qui tarde à équiper massivement les salariés.

Séduits par l'ergonomie, l'esthétique et la flexibilité offerts par les outils de dernière génération, notamment les smartphones, les salariés les adoptent rapidement dans leur vie personnelle et les utilisent dans le cadre de leur travail (une tendance souvent désignée par l'expression anglaise *bring your own device*) :

- **61% des salariés interrogés possèdent au moins un smartphone.** Parmi ceux-ci, **un salarié sur deux a son smartphone personnel** et seuls 22% des salariés en ont un fourni par l'entreprise,
- **52% des salariés équipés utilisent leurs outils personnels** dans leur entreprise...
- ... alors que **65% des responsables informatiques interrogés déclarent ne pas autoriser la connexion au système d'information via les outils personnels des salariés** (principalement pour des raisons de sécurité).

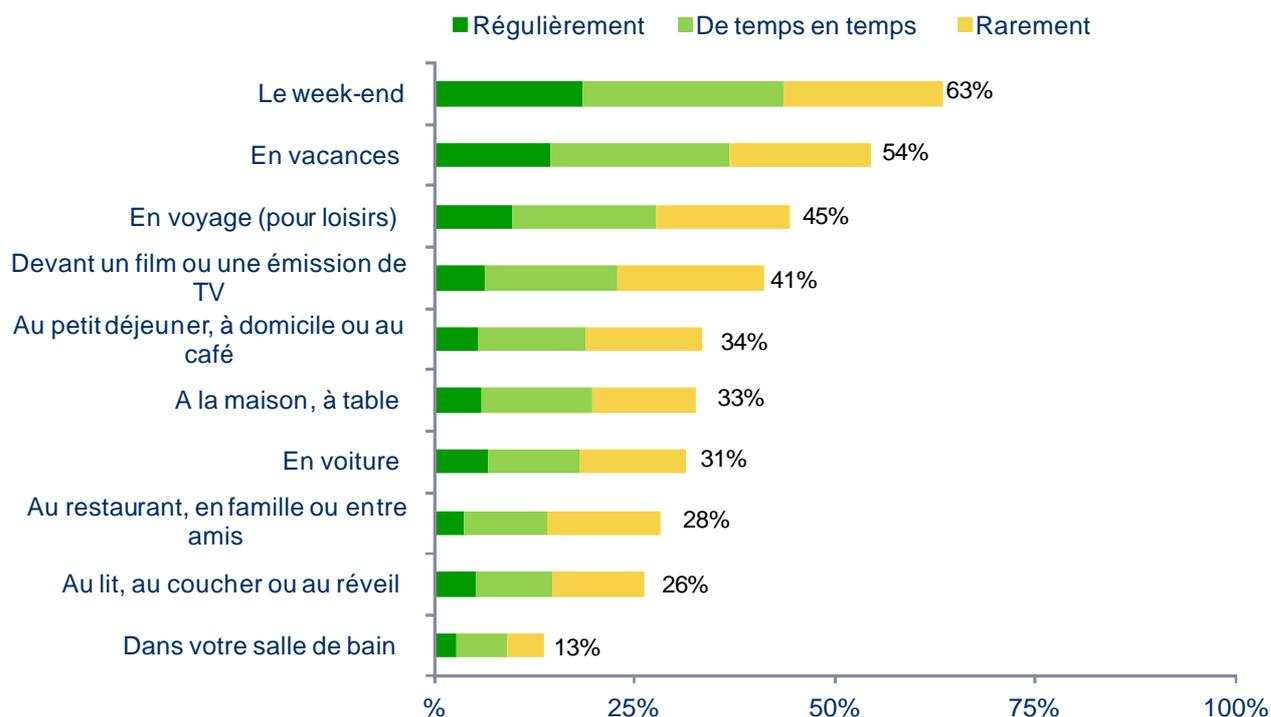
---

<sup>1</sup> Tracker EMEA, Q4 2011

## Le travail déborde sur la vie personnelle de deux salariés sur trois

Ce décalage entre la position officielle des responsables informatiques et la pratique réelle des salariés a pour conséquence la montée d'un « **télétravail** » **non-formalisé**, aux **pratiques non-encadrées**. En effet, si les salariés perçoivent bien les avantages de ces outils de mobilité pour mieux équilibrer leurs vies personnelles et professionnelles, **72% d'entre eux reconnaissent travailler sur leur temps personnel**.

Question: Dans les situations ci-dessous, à quelle fréquence utilisez-vous vos outils mobiles pour travailler (y compris pour répondre à des mails)?



N=795 salariés équipés d'un outil mobile

Source: IDC/Bouygues Telecom; mars 2012

Si elle présente des avantages pour le salarié et l'entreprise, cette abolition progressive de la frontière entre vies personnelle et professionnelle nécessite un encadrement des usages afin de ne pas conduire le salarié à une situation de connexion permanente (et donc un risque de sur-sollicitation).

Face à cette forte volonté d'équipement des salariés, beaucoup d'entreprises intègrent peu à peu la mobilité dans leur stratégie informatique :

- l'équipement en outils nomades des salariés progresse, avec plus de PC portables fournis au détriment des PC fixes et **un triplement des équipements en tablettes média, par l'entreprise, d'ici 12 mois**,
- **un tiers des entreprises ont initié la virtualisation** des applications et du poste de travail qui permet d'offrir aux salariés un environnement de travail accessible via un navigateur internet,
- **34% des entreprises ont initié ou prévu à court terme la convergence fixe-mobile, en s'appuyant sur le haut-débit des réseaux fixes et mobiles 3G+ et 4G**, ce qui a pour avantage une meilleure accessibilité des collaborateurs.

**52%** des responsables informatiques interrogés déclarent néanmoins **n'avoir encore rien prévu** en la matière. Ils devront alors faire face aux enjeux de financement (principal frein pour 38% des interrogés) et de sécurité. Sans oublier les enjeux d'encadrement des usages...

*\* L'observatoire de l'informatique et des télécoms au service des nouvelles organisations de travail, publié annuellement par Bouygues Telecom Entreprises et IDC, s'intéresse aux environnements mobiles que les salariés possèdent et utilisent, de plus en plus systématiquement, sur leur lieu de travail. Les résultats sont issus d'une enquête terrain menée par IDC au cours du mois de mars 2012 auprès de deux populations, issues d'entreprises de plus de 50 salariés, présentes dans l'ensemble des secteurs d'activité privés : des responsables informatiques (240 entretiens téléphoniques) et des salariés possédant au moins un outil mobile, à titre privé ou professionnel (795 répondants, par web-enquête). Le livre blanc présentant les résultats de l'étude est disponible sur demande auprès du service de presse de Bouygues Telecom*

### ***A propos de Bouygues Telecom Entreprises***

Depuis 1997, Bouygues Telecom dispose d'une activité dédiée aux entreprises et aux professionnels. Créatrice de la 1ère offre de convergence fixe-mobile pour les entreprises, Bouygues Telecom Entreprises a obtenu la confiance d'1,5 million de professionnels et d'entreprises partout en France. Plus de 200 grands comptes (EDF, les Douanes, l'Ecole du Ski Français (ESF), Chronopost,...) et PME bénéficient des solutions de communication fixe, mobile, Internet et réseaux. Bouygues Telecom Entreprises développe également des offres clés en mains « machine to machine » dans des domaines les plus variés, comme l'énergie, le transport ou la sécurité.

Grâce à son réseau fixe IP national en fibre optique et son réseau Mobile, qui couvre 99% de la population et 94% en 3G+ jusqu'à 42Mbit/s, les entreprises profitent d'une excellente couverture et de très hauts débits partout en France pour une qualité de service adaptée aux besoins des entreprises.

Afin d'accompagner les entreprises pour le choix, l'installation ou le suivi de leurs télécoms et solutions IT, Bouygues Telecom Entreprises a choisi d'implanter à Paris et en régions ses 10 agences commerciales qui regroupent 900 collaborateurs dédiés aux entreprises. Plus de 100 distributeurs agréés sont répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et plus de 200 revendeurs sont également animés par Extenso Telecom, grossiste agréé par Bouygues Telecom Entreprises.

### ***A propos d'IDC***

IDC est le premier groupe mondial de conseil et d'étude sur les marchés des technologies de l'information. IDC fournit aux acteurs du marché de l'informatique et des télécommunications l'ensemble des prestations de conseil marketing nécessaires à la définition et la mise en œuvre de leur stratégie et de leur tactique.

### **Contact presse :**

Alexandre André – 01 39 26 62 42 – [aandre@bouyguetelecom.fr](mailto:aandre@bouyguetelecom.fr)

